

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Le risque majeur c'est une menace directe sur l'humain, sur les biens et sur l'environnement. Il se distingue d'un simple accident par l'ampleur des moyens organisationnels, humains et techniques à mettre en oeuvre pour assurer la protection de la population.

La commune est principalement exposée aux risques majeurs suivants :

- Radon / Pollution des sols
- Rupture de barrage / Inondation
- Aléas climatiques
- Retrait/gonflement des argiles
- Mouvements de terrain
- Feu de forêt

LES BONS RÉFLEXES EN TOUTE CIRCONSTANCE

AVANT UNE ALERTE

- Prévoir un éclairage de secours et une radio à piles
- **Prévoir son Plan Familial ou Individuel de Mise en Sureté**

PENDANT L'ALERTE

- S'informer (radio, télévision)
- Limiter les déplacements
- Ne pas intervenir sur les toitures
- Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol
- Éviter de rester à l'extérieur
- Respecter les consignes des autorités
- Prendre des nouvelles des personnes sensibles autour de chez vous
- Appeler en mairie en cas de difficulté

POUR EN SAVOIR PLUS

Documents consultables en Mairie ou sur www.curemonte.fr :

- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM)
- Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (ORSEC) départemental : gestion des vagues de chaleur

Les sites internet :

- www.georisques.gouv.fr
- www.correze.pref.gouv.fr
- www.atmo-nouvelleaquitaine.org
- www.meteofrance.com
- www.meteofrance.com/meteo-des-forets
- www.vigicrues.gouv.fr
- www.risques.gouv.fr
- www.georisques.gouv.fr
- www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation

Numéros d'urgence

- **POMPIERS : 18 ou 112**
- **GENDARMERIE : 17**
- **SAMU : 15**
- URGENCE Vétérinaire : 0 806 70 19 19
- Mairie de Curemonte : 05 55 25 34 76

+ pensez à noter vos numéros d'urgence personnels : Assurance logement, assurance véhicule, mutuelle, banques, etc

CUREMONTE



DICRIM SIMPLIFIÉ

**Document d'Information
Communal sur les Risques
Majeurs**

A CONSERVER

Nota : version complète du DICRIM disponible en Mairie ou sur le site internet de la commune.

RADON / POLLUTION DES SOLS

CUREMONTE est en zone 2 RADON : zone à potentiel radon faible mais dans laquelle des facteurs géologiques particuliers peuvent faciliter le transfert du radon vers les bâtiments

De façon générale, il est recommandé d'aérer quotidiennement son domicile, au moins 10 minutes par jour, et de bien entretenir son système de ventilation. Si du radon est détecté dans des concentrations importantes, il peut être nécessaire de réaliser quelques aménagements.

RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES

Lié à la variation du volume d'eau (alternance sécheresse/fortes précipitations) dans les sols argileux, ce phénomène peut provoquer des dégâts sur les structures humaines et mettre en danger la population.

La commune est en zone de risque faible à moyen. L'état de Catastrophe Naturelle a été déclaré à l'été 2020.



RUPTURE DE BARRAGE / INONDATION

Premier risque naturel en France par le nombre de personnes exposées et l'importance des dommages qu'il provoque, les inondations concernent tous les territoires de métropole et d'outre-mer. De plus en plus fréquentes et intenses avec le changement climatique, elles menacent vies, habitations et emplois.



MOUVEMENT DE TERRAIN

Les glissements de terrain, coulées de boue, effondrements ou affaissements, éboulements ou chutes de blocs peuvent se produire des suites d'aléas climatiques, de volumes et de temporalité variable ce risque concerne regroupe l'ensemble de déplacement plus ou moins brutaux du sol et du sous-sol.



ALÉAS CLIMATIQUES

Tempête, vents violents, grand froid ou canicule peuvent occasionner d'importants dégâts humains et matériels.

Il est important de rester attentif aux aléas, de suivre les bulletins météo et de respecter les consignes dès la "vigilance jaune".



FEU DE FORÊT

En France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine : en cas de sécheresse, de canicule ou de vent fort, un mégot mal éteint jeté depuis une fenêtre de voiture ou un barbecue mal géré peuvent suffire à dévaster des hectares de végétation en quelques minutes, mettant en danger les bâtis et les populations.

